

# CONCERTATION PROLONGATION DE LA CONCESSION DU RHÔNE

## AIDE À LA RÉALISATION D'UN CAHIER D'ACTEURS

### QU'EST-CE QU'UN CAHIER D'ACTEURS ?

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), sur le projet de prolongation de la concession du Rhône, invite le public, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales (collectivités locales, associations, chambres consulaires, tous organismes publics ou privés), à participer au débat sous la forme d'une contribution écrite.

Certaines contributions écrites, **émanant uniquement de personnes morales (collectivités locales, associations, chambres consulaires, syndicats professionnels, organismes publics, parapublics ou privés)**, peuvent faire l'objet de cahiers d'acteurs.

Le **cahier d'acteurs** est un document formaté de 4 pages, il doit respecter un gabarit fourni par la MTES, avec un nombre de signes contraint et une mise en page identique pour tous les cahiers d'acteurs. **Pour en savoir plus sur la préparation d'un cahier d'acteurs ou pour soumettre un cahier d'acteurs**, voir ci-dessous.

### PRÉPARATION D'UN CAHIER D'ACTEURS

Afin de garantir l'égalité entre tous, les cahiers d'acteurs ont le même format : ils comprennent 4 pages et 13 000 signes au maximum (espaces compris), en police Calibri de taille 11. Ils doivent également présenter les éléments suivants :

- Titre
- Nom de la structure
- Logo/photo de la structure
- Une courte présentation de votre structure en première page (statut, objectifs et missions)
- Un texte où vous développez vos arguments qui peut contenir des encadrés qui apportent des précisions ou mettent en exergue un argument en particulier.
- Une conclusion / synthèse : il faut que le lecteur puisse y retrouver vos principaux arguments.

Dès l'ouverture de la concertation préalable, vous pouvez télécharger le gabarit, le remplir, et l'adresser à la MTES. **Pour poster votre cahier d'acteurs finalisé sur le site**, voir ci-dessous «*Comment soumettre un cahier d'acteurs*».

### COMMENT SOUMETTRE UN CAHIER D'ACTEURS ?

Rendez-vous dans la rubrique « les contributions du public » du site Web, et cliquez sur « déposez votre cahier d'acteurs ».

